29e ANNEE N° 2394 PARAIT LE SAMEDI 30 AOUT 1913

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS

PAYABLES D'AVANCE

Quatre francs par an

ÉTRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite 25, SISTERON

Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M. PASCAL LIEUTIER

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence de la Presse, 20, Rue de la Victoire*, à l'*Agence Havas*, 8, Place de la Bourse et dans les principales agences.

ANNONCES

Judiciaires (la ligne).....0,20

Commerciales (la ligne).....0.15

Réclames (la ligne).....0,30

Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

Un grand Projet

Parmi toutes les tentatives nouvelles et audacieuses de la science moderne, le projet d'un tunnel sous la Manche est un de ceux qui ont le plus défrayé les conversations du peuple, et des chroniques journalistiques, autant qu'il a été un sujet inépuisable pour les librettistes. Il était commun de taxer les ingénieurs, auteurs de la proposition, de fous ou de rêveurs naïts; en dépit de ces appréciations, malgré les sarcasmes et les mauvaises volontés, le projet a fait son chemin, arrêté beaucoup plus par les oppositions de la politique britannique que par des impossibilités techniques. Il apparaît aujourd'hui à tous dans l'étendue de ses conséquences et de sa portée sociale ; convaincu, personne n'hésite à croire qu'il ne soit réalisable, la technique moderne nous ayant habitué à des tours de force invraisemblables.

Si les relations plus faciles entre les deux pays amis ont un intérêt commercial immense, c'est surtout au point de vue politique qu'elles sont plus particulièrement opportunes. Quel que soit le maître de la mer, les communications entre les deux pays doivent et pourront ainsi être assurées. Le tunel sous la Manche de plus en plus devient nécessaire, ne mettons pas pour le comprendre le temps que les Américains ont mis pour comprendre l'intérêt du canal de Panama.

L'idée d'un tunnel sous la Manche n'est pas neuve, et il y a bien longtemps que des précurseurs en ont émis l'idée. Certains imaginaient la construction d'un pont monumental, reposant sur d'énormes piliers, dont le tablier serait suffisamment élevé pour être hors d'atteinte des flots déchaînés et pour que les grands bateaux puissent aisément passer dessous. A l'étude, ce projet apparut aux plus fervents entaché de difficultés qui le rendaient irréalisable. C'est alors que le tunnel fut sérieusement envisagé — et qu'il apparut au commun des mortels comme l'élucubration abracadabrante d'un cerveau malade. Les géologues cherchèrent inlassablement et purent établir précisément la nature des couches sous-marines; la construction apparaissait donc comme possible, et si le projet n'a pas encore été mis en exécution ce n'est pas par impossibilité d'établissement, mais uniquement par l'opposition des anglais qui ont voulu conserver en entier tous les avantages de leur situation insulaire ; réliés à la terre ferme ils se voyaient à la merci d'un coup de mains audacieux.

Mais les criailleries et les refus n'abattirent pas le zèle audacieux des techniciens qui continuèrent leurs doctes travaux, faisant de laborieux sondages et dressant plans après plans. Un projet élaboré avec soin et présenté avec éloquence intimida les résistances les plus opiniâtres : l'entente cordiale vint qui le fit mûrir ; la réalisation en semble aujourd'hui prochaine.

Dans le nouveau projet 1906, le tunnel s'enfoncerait sur la côte française un peu au nord de Wissant dans la partie inférieure de la couche de craie Cénomanien, pour atteindre une argile siliceuse et rester continuellement sous cette couche, à peu près imperméable jusqu'à la sortie du tunnel à 63 kilomètres de Folkestone.

Eloignées de 40 mètres l'une de l'autre, les deux voies auraient leur logement dans un trou circulaire, muraille de 5 mètres de diamètre, elles s'enfonceraient le long du rivage, du sud au nord, en suivant la pente naturelle des couches et avec une inclinaison de 15 millimètres par mètre ; elles descendraient jusqu'au point où une grande courbe les conduirait sous la mer.

La Manche est peu profonde entre Calais et Douvres ; en son milieu, elle a au maximum 60 mètres ; on passerait sous une couche de craie de 70 mètres au moins, soit à 130 mètres au-dessous du niveau de la mer dans la partie centrale qui serait le point le plus bas du tunnel ; la pente, égale vers la France et vers l'Angleterre, permettrait de rejeter les eaux d'infiltrations possibles vers deux grands puits situés sur les deux rivages. Par une courbe sinueuse, analogue à celle qui aurait permis la descente du côté français, on pourrait effectuer le retour au jour du côté anglais.

La traction électrique ferait disparaître la difficulté de l'aération du passage souterrain par de lourdes et fumeuses locomotives; elle rendrait possibles des pentes et des courbes brèves.

Si, au double point de vue technique et politique les grosses difficultés sont aplanies, la partie financière de l'affaire ne peut inspirer aucune inquiétude, puisque des personnes ont offert la moitié de la dépense, soit 200 millions de francs au plus de chaque côté du détroit.

Nous avons donc tout à fait le droit d'espérer pouvoir bientôt passer en Angleterre sans risquer l'affreux mal de mer, — au demeurant, ne nous est-il pas réservé un mal nouveau, sous-marin celui-là !

R. DESAILLY.

INFORMATIONS

L'Assistance aux Familles Nombreuses

La loi du 14 juillet 1913 institue l'assistance obligatoire aux familles nombreuses privées de ressources.

En vue de l'application de cette loi, il est nécessaire, dès à présent, de connaître le nombre des bénéficiaires éventuels de cette loi.

En conséquence, les familles de nationalité française qui se trouvent dans une des conditions ci-dessous ont intérêt à se faire inscrire à la mairie de leur commune :

1° Veuves ou mères de famille abandonnées par le mari, ayant à sa charge au moins deux enfants au dessous de 13 ans ;

2° Veufs ou pères de famille dont la femme a abandonné les enfants, ayant à leur charge au moins trois enfants au-dessous de 13 ans ;

3° Familles ayant père et mère composées d'au moins quatre enfants au dessous de 13 ans.

En cas de décès, d'abandon ou de disparition du père et de la mère, la déclaration pourra être faite par le parent ayant recueilli les enfants.

Concours

Un concours pour l'admission à l'emploi de commis titulaire des Directions départementales des Contributions directes aura lieu dans le courant de la seconde quinzaine du mois d'octobre 1913. Le nombre des emplois susceptibles d'être attribués à la suite de ce concours a été fixé à vingt au minimum.

Pourront prendre part aux épreuves les candidats âgés de plus de 19 ans et de moins de 30 ans au 1er janvier 1913.

Par exception, la limite d'âge est reculée jusqu'à 35 ans pour les employés auxiliaires des Directions directes, en fonctions au 1er janvier 1909, qui, au début de l'année 1913, comptaient cinq ans au moins de services effectués dans les Directions, après l'âge de 21 ans.

Une note indiquant les conditions du concours et les pièces à fournir sera remise ou envoyée à tout candidat qui en fera la demande au Directeur des Contributions directes de son département.

Les épreuves comprennent une dictée, une composition d'écriture, deux problèmes, la rédaction d'une note sur un sujet administratif et la formation d'un tableau.

Les demandes d'admission au Concours ainsi que les pièces exigées devront être remises par les intéressés au Directeur des Contributions directes de leur département dans le mois de la publication du présent avis au *Journal Officiel*, c'est à-dire avant le 31 septembre 1913. Celles qui ne seraient produites qu'après cette date ne pourraient être examinées.

Les traitements des commis titulaires des Directions départementales des Contributions directes sont fixées ainsi qu'il suit :

Commis titulaires principaux de 1re classe 2.600 fr. ; 2me classe. 2.400 fr. ; 3me classe, 2.200 fr. ; 4me classe 2 000 fr.

Commis titulaires de 1re classe 1.800 fr. ; 2me classe 1.650 fr. ; 3me classe, 1.500 fr. ; 4me classe, 1.400 fr. ; 5me classe, 1.300 fr. ; 6me classe, 1.200 fr.

Indépendamment des traitements ci-dessus visés, les employés dont il s'agit reçoivent pour certains travaux de calcul et de copie qu'ils peuvent effectuer en dehors des bureaux des rétributions spéciales dont le montant varie suivant l'importance desdits travaux.

Courrier de la Mode

Décidément, plus ça va, moins ça change ; et nous avons aujourd'hui une conception bien extraordinaire du devoir conjugal. Il est vrai que le mariage devient, de plus en plus, une simple association d'intérêts. Or, dès que les intérêts alliés ne se trouvent plus d'accord, griffes, révolver, couteau ou vitriol entrent en jeu. L'arme diffère selon le milieu, l'éducation et les circonstances, mais le résultat final est toujours le même ou à peu près.

Les querelles vont vite et les coups les suivent plus vite encore. La discussion courtoise ne peut plus exister dans notre vie ardente et avec nos caractères exaspérés par la rapidité de plus en plus affrolante de *cette course à la mort* qu'est la vie aujourd'hui.

Dire, pourtant, que pour cette cause indirecte, pour obéir à la foule aveugle, aux voisins jaloux et cruels, une pauvre petite fille innocente portera toute sa vie la marque indélébile du crime commis par sa mère. *Née à St-Lazare*, voilà la tare qui marquera toujours au front la victime des préjugés sociaux, devenue, par là, une paria. Une femme qui tue son mari ne me paraît pas excusable, mais une mère qui tue le père de son enfant est bien plus coupable encore, puisqu'elle inflige, ainsi, au pauvre être inconscient qu'elle créa le double malheur de perdre son soutien naturel et de naître d'une mère criminelle !

Il est certain que ceux qui vivent la vie plus calme et plus saine de la pleine campagne n'auront jamais, — ou bien rarement — de ces mouvements de folie criminelle. La paix de la grande nature, la fatigue matérielle et saine, l'air pur rendent aux cerveaux le calme du jugement et la faculté de supporter avec plus de patience les mille misères de l'existence en commun sans se livrer à des extrêmes aussi violents. Et si, parfois, les coups terminent les querelles, il est bien rare que mort s'en suive.

Mais ce sont là des considérations qui n'ont pas beaucoup de rapports avec les nouvelles toilettes. Mes lectrices trouvant, me disent-elles, un certain plaisir à mes appréciations sur les faits intéressants du moment, je les leur donne en toute sincérité. Cela nous change un peu des chiffons, très intéressants bien entendu, mais qui ne sauraient nous empêcher d'avoir notre opinion sur les événements contemporains. Une chose indiscutable c'est qu'il existe — et combien ! — des femmes pour lesquelles la vie n'est qu'une toilette perpétuelle — quand je dis *une* je devrais dire plusieurs, car il y a : toilette de lever, toilette du matin, toilette de déjeuner, toilette de courses, toilette de promenade, toilette de visite, toilette de dîner, toilette de théâtre, de concert, de bal, etc., etc. J'en passe. Quelle est donc l'utilité de ces innombrables changements ? Heureusement que mes lectrices ne sont pas de celles-là, — ce dont je les félicite — car il faut, à mon humble avis,

© VILLE DE SISTERON

avoir l'intelligence bien peu développée ou bien mal équilibrée pour la plier à de telles inutilités.

N'y a-t il donc rien d'autre plus intéressant, dans la vie, même dans celle des désœuvrées que sont les femmes à la mode ? Comme l'existence de ces femmes coquettes doit être alors vide et sans charme. Pas de travail, pas d'intimité, pas d'affections — de la toilette, encore de la toilette, rien que de la toilette. Combien plus utile et mieux remplie la vie de la vaillante fermière s'occupant à surveiller son intérieur, ses enfants, ses bêtes et ses gens, en un mot s'occupant constamment du travail comme aussi du bien-être de tous. Celle-là. au moins, peut s'endormir tranquille, apaisée par le devoir accompli ! Et, cependant, il ne faut pas non plus tomber dans l'extrême contraire et ne se soucier ni de sa personne ni de sa toilette. Il y aurait là une faute grave que je tiens à vous signaler, lectrices amies, car les soins personnel et journaliers font partie de l'hygiène plus encore que de la coquetterie ; et si l'hygiène est la beauté, la beauté c'est la femme, vraiment femme dans toute sa splendeur harmonieuse, charmante et surtout naturelle.

Voilà le meilleur conseil que je puisse vous donner, amies lectrices, et je suis certaine, d'avance, que vous ne les avez pas attendus pour agir, puisque chacune de vous est à même d'apprécier ce qui convient le mieux à son genre de vie, de relations, d'entourage et de travail. Tout l'art de la ménagère est là : savoir assimiler sa toilette aux circonstances et au milieu dans lequel elle est appelée à se mouvoir ; et cet *art là* est à la portée de toute femme sérieuse et pondérée comme le sont toutes mes aimables correspondantes et lectrices.

J. ERARD

Pour tous renseignements sur la mode, la cuisine, soins de beauté, de maison, toilette, arts, littérature, finance, etc., écrire à Mme Jeanne Erard, directrice des *Conseils d'une Parisienne*, 10, rue Dombasle, Montreuil-s/Bois (Seine).

PETITE CORRESPONDANCE

INSENSIBLE, Sisteron. — 1° "La Mode", 61 rue Lafayette, Paris. 2° Corsage blouse fantaisie, crépon ou voile d'une teinte bleue un peu plus claire que la jupe garnie de dentelles crême ou de broderie bulgare, broderie de soie et faite par vous afin de lui ôter toute banalité. 3° Je puis vous faire avoir des stores de ce genre, faits par une de mes abonnées pour une somme relativement peu importante. 4° Je connais une personne qui vendrait des broderies japonaises merveilleuses, neuves, toute une garniture de chambre pour un prix dérisoire. Je puis vous mettre en relation avec elle. 5° Le Comptoir National d'Escompte de Paris vous fournira tous ces renseignements mieux que je ne pourrais le faire ici.

GERBE D'OR, Forcalquier. — Les chemins de fer de l'Etat ont mis en cours de nouveaux billets de vacances de famille (aller et retour) qui vous faciliteraient beaucoup ce voyage en Bretagne. Renseignez-vous directement à la gare St-Lazare, à Paris.

J. E.

Chronique Locale

SISTERON

AVIS. — Nous informons notre nombreuse clientèle que nous venons de transférer l'imprimerie A. Turin, Pascal Lieutier, sr, dans le local du restaurant du "Lion d'Or" 25, Rue Droite. On peut s'y adresser dès maintenant.

Les personnes désireuses d'assister au banquet de la fête de l'inauguration du monument élevé à la mémoire des victimes du coup d'Etat du 2 décembre 1851 qui aura lieu aux Mées le 4 septembre 1913 sous la présidence de M. le Sous secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, sont priées de venir immédiatement se faire inscrire à la mairie.

Comice Agricole. — Ainsi que nous l'avons annoncé le Comice agricole avait fixé au 21 septembre, veille de la foire, la date de son exposition et concours. Cette date coïncidant avec la fête de Laragne, cette dernière ville s'en est émue et son maire M. Abel, est venu à la dernière réunion du Comice exposer ses doléances. Devant les raisons invoquées, Laragne se trouvant d'ailleurs dans la région du Comice, ce dernier a renvoyé au dimanche suivant 28 septembre, son exposition annuelle.

Nous donnerons dans quelques jours le programme du concours mais nous pouvons dire d'ores et déjà que les prix destinés aux bestiaux sont très nombreux et importants.

Le concours de labourage aura lieu le samedi 27, veille du Comice.

* * *

Un concours est ouvert sous les auspices du Comice agricole entre les instituteurs de l'Arrondissement qui auront le plus contribué à la création de Caisses de Crédit agricole mutuel ou de Sociétés d'assurances mutuelles contre la mortalité du bétail. Des médailles et des primes en argent récompenseront les lauréats. On trouve les conditions du Concours chez M. Clergue, secrétaire du Comice. Le concours est ouvert maintenant et sera clos le 27 septembre.

On nous prie d'insérer l'entrefilet suivant :

J'ai l'avantage d'informer mes amis et connaissances que me séparant de mon associé le 31 août courant, j'ai soumis les livres de comptabilité à deux experts comptables de notre ville, qui, après les avoir minutieusement compulsés m'ont déclaré être tenus conformément à la loi et suivant toutes les règles de l'art, ainsi que peuvent en faire foi les certificats qui m'ont été délivrés. Ceci dit, pour couper court à certains bruits malveillants émis par des personnes peu scrupuleuses.

BEOLETTO.

Foire. — Grâce à un beau temps, la foire qui s'est tenue dans notre ville lundi dernier a été très réussie et avait attiré chez nous un grand nombre d'étrangers. Jamais pareille animation avait été constaté à nos foires, et les affaires ont été nombreuses et bonnes. Voilà comme elles devraient être toutes, car, Sisteron étant un bon centre de tombée, il suffirait d'un léger effort financier fait par la commune pour redonner à toutes l'intérêt et l'importance d'autrefois.

Le mal dont elles souffrent est connu, on peut y remédier ; d'autres villes atteintes du même mal, ont réagi : elles ont créé des primes pour retenir chez elles des troupeaux de bestiaux qui s'en allaient bien loin, au détriment de leurs foires et marchés.

A Sisteron, depuis longtemps, des marchands vont dans les fermes acheter sur place brebis, agneaux et porcelets pour les expédier ensuite. Cette exode porte un grand préjudice à la tenue de nos foires et, pour l'enrayer il faut imiter la ville de Forcalquier qui offre aux éleveurs de bestiaux cette alléchante prime. Sa création chez nous, serait un bien, les éleveurs, intéressés par cet appoint, comme le sont les éducateurs de vers-à-soie, garderaient leurs bestiaux, les ménerait ici et en retirerait les mêmes bénéfices.

Depuis que Forcalquier a créé les primes, ses marchés sont plus fréquentés, les bestiaux ne s'en vont plus et les propriétaires ne s'en plaignent pas. A Sisteron, sans léser les intérêts des vendeurs et acheteurs on pourrait essayer ce procédé.

Voici la mercuriale de la foire de lundi :

Blé de 34 à 35 les 128 kilos ; avoine de 18 à 19 les 100 k. ; orge 18 ; seigle 17 ; amandes dures 5 50 le double décalitre ; amandes princesses de 2.50 à 2.75 le kilo ; amandes cassées 3 fr. le kilo ; cire, 1 40 le kilo ; laine 1.50 le kilo ; sainfoin de 2,25 à 2.40 le double décalitre ; bœufs de 0,85 à 0,80 le kilo poids vif ; moutons 1 fr. ; brebis 0,75 ; agneaux de 1 à 1,10 ; porcs gras de 1,10 à 1.15 ; porcelets de 20 à 30 fr. la pièce suivant grosseur : poulets de 3 à 3,50 la paire ; œufs de 1 à ,10 la douvaine.

Conseil de revision. — Les opérations pour le conseil de revision auront lieu aux jours dates et heures ci-après dans l'arrondissement :

Sisteron, samedi 20 septembre à 3 h. 30 du soir ; Noyers, dimanche 21 septembre à 9 h. du matin ; Turriers, vendredi 5 septembre à 7 h. 45 du matin ; La Motte, samedi 6 septembre à 8 h. 1/2 du matin ; Volonne, mercredi 10 septembre à 10 h. du matin.

Les jeunes gens sont informés que c'est à eux qu'incombe le soin de faire les démarches et de produire les pièces nécessaires pour établir leur situation.

Vente de meubles. — Il sera procédé ce soir à 2 heures devant la porte principale de l'hospice, à la continuation de la vente aux enchères publiques de divers meubles et objets mobiliers appartenant au Bureau de Bienfaisance et provenant de la succession de M. Melchior Donnet, en son vivant rentier à Marseille.

Avis. — Il a été trouvé le lendemain de la foire, un chien de berger, couleur fauve, avec un collier ne portant aucun nom. Le réclamer à la campagne de M. Bontoux, avoué à Sisteron.

Nos compatriotes. — Nous apprenons avec plaisir que notre compatriote le capitaine Henri Brunet vient d'être nommé professeur d'allemand à l'Ecole spéciale militaire de St-Cyr.

Nous félicitons vivement notre concitoyen pour le poste de confiance qu'il vient d'obtenir et nous adressons tous nos compliments à son père, notre ancien et sympathique professeur.

Classe 1913. — Les jeunes gens appartenant à la classe 1913 sont priés d'assister à la réunion préparatoire qui aura lieu demain dimanche, à 6 heures du soir, au Café d'Europe, en vue de l'organisation du banquet. Qu'on se le dise.

Concours de Tir. — C'est demain dimanche, 31 courant, que le *Sisteron-Vélo* inaugurera sa série de concours au fusil Lebel et, à cette occasion, de nombreux prix viendront récompenser les meilleurs tireurs.

En prévision de l'affluence occasionnée par le concours, les tirs commenceront à 9 heures du matin et continueront jusqu'à 6 heures du soir.

Les résultats seront obtenus par la meilleure série dont le nombre n'est pas limité.

Parmi les nombreux prix affectés au concours, citons une superbe pendule d'une valeur de 30 francs, et divers objets exposés dans la vitrine de M. Colombon, rue Saunerie.

En dehors de ces récompenses, des prix offerts par M. le Ministre de la Guerre sont réservés aux sociétaires n'ayant pas encore accompli leur service militaire et, de ce côté, les amateurs promettent d'être nombreux.

Comme à l'ordinaire la buvette fonctionnera et espérons qu'un temps propice viendra favoriser cette journée qui promet d'être intéressante.

Commissaires de service : MM. Bérard, Buès. Officier de tir : M. Sansonnetti.

A louer vastes locaux, maison Beinet. S'adresser à M. Gallici, place de la Mairie.

Gardes-Chasse, Impôts. — Au termes de l'article 6 de la loi de finances du 30 juillet 1913, une taxe annuelle est établie sur les gardes particuliers commissionnés pour la surveillance de la chasse. Cette taxe est de 20 francs pour le premier garde et de 40 francs pour chaque garde en sus du premier ; elle est à la charge des personnes par qui les gardes sont commissionnés.

Ces redevables sont tenus de faire par écrit à la mairie de la commune où est due l'imposition, une déclaration indiquant le nombre total des gardes à leur service au 1r janvier. Cette déclaration doit être faite avant le 31 janvier 1914.

Exceptionnellement pour l'année 1913 la déclaration doit être faite avant le 30 aout 1913.

Les taxes sont doublées pour chacun des gardes non déclarés.

Concours de tir hebdomadaire "La Durance". — Les lauréats de la séance de dimanche dernier ont été : adultes (un fume cigarettes) M. Chaix, 47 points ; pupilles (un stylographe) M. Reymond Joseph, 43 points.

Nous rappelons que ce concours a lieu tous les dimanches au stand du jeu de boules Laurent, avenue de la Gare. Un prix est affecté à chaque division et décerné à la plus haute série faite dans la journée. Indépendemment de ce concours, un concours permanent trimestriel va s'ouvrir prochainement comportant de nombreux et importants prix : Armes de chasse, révolvers, objets d'art, etc.

Les membres adultes de la Société désireux de faire du tir à la balle réelle Lebel, peuvent assister aux séances données au stand du Fort tous les dimanches, de 8 à 10 h. du matin, munitions gratuites.

Oui...mais puisque lorsque nous avons une réparation sérieuse et délicate nous sommes obligés d'avoir recours à eux, n'hésitons pas et adressons-nous chez les bons ouvriers

CONCHY ET JUSTET

Avenue de la gare et Rue Droite

— SISTERON —

On demande deux apprentis à l'imprimerie du journal, 25, rue Droite.

REMERCIEMENTS

M. et Madame Emile **Gueyrard** remercient vivement toutes les personnes qui ont donné des marques de sympathie et de regrets à leur bien aimé fils en assistant au service anniversaire, dernier hommage public donné à l'humble enfant qui aimait tous ses compatriotes et qui avait le désir de se dévouer à son cher pays.

ETAT-CIVIL

du 22 au 29 août 1913

NAISSANCES

MARIAGES

Entre Chastel Louis-Antoine-Martin, mécanicien à Levallois Perret et Mlle Guernigou Renée-Marie Fernande-Pauline, couturière à Levallois-Perret.

DÉCÈS

Néant

Médecine Pratique

Les personnes atteintes de bronchites invétérées qui toussent et crachent sans cesse, été comme hiver, peuvent guérir en employant la Poudre Louis Legras. Ce remède merveilleux qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900, calme instantanément et guérit l'asthme, le catarrhe, l'oppression, l'essoufflement, et la toux des vieilles bronchites. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 10 adressé à Louis Legras, 139, Bd Magenta, à Paris.

© VILLE DE SISTERON

ON DEMANDE partout des agents exclusifs pour mes produits nouveaux et brevetés. Fixe et commissions. Ecrire Georges JOLLY, 31, rue Dragon à Marseille.

A vendre. — Plusieurs tonneaux de différentes contenances, tous en bon état. **Prix** de bon marché.
S'adresser au bureau du journal, 25, rue Droite.

Quelaines (Mayenne), 23 septembre 1912.
Les Pilules Suisses sont trés efficaces contre la constipation. Elles m'ont guérie. Mme Testier (Sig. lég.)

SAVON DES PRINCES DU CONGO
Méfiez-vous des imitations. — V. VAISSIER.

UN BON REMEDE POUR LA GORGE
Pour guérir rapidement les *granulations, l'enrouement, la fatigue de la voix, les angines herpètiques et autres, les picotements de la gorge, la toux sèche d'irritation*, faites usage des TABLETTES du Dr VATEL. — Une boîte du Dr Vatel est expédiée franco contre mandat poste de 1 fr. 35 adressé à M. BERTHIOT, rue des Lions, 14, Paris.

Dissolution de Société

La Société en nom collectif formée le premier Janvier mil-neuf-cent-douze, entre Messieurs GACHET et BÉOLETTO, siège social : *35, Rue Droite*, **Sisteron**, sera dissoute le trente-un Août mil-neuf-cent-treize.
Monsieur GACHET reste seul propriétaire du fonds de commerce en quincaillerie, cuirs et crépins.

Etude de Me Pierre BOREL
Licencié en Droit, Notaire
à **Sisteron** (Basses-Alpes).

Acte de Société

Suivant acte reçu par le notaire soussigné, le vingt-cinq aout mil-neuf cent treize, enregistré à Sisteron le vingt-huit août mil-neuf-cent-treize, *folio* 16 case 3 : Monsieur **Marius Bontoux**, minotier, demeurant à Peipin ; Monsieur **Ernest Richaud** minotier, demeurant à Sisteron et Monsieur **Charles Richaud**, minotier, demeurant à Sisteron ont formé entre eux une Société en nom collectif pour l'**industrie et le commerce de la minoterie.**
Cette Société a été contractée pour dix années à compter du trente-un juillet mil-neuf-cent-treize.
La raison sociale est : **RICHAUD frères et BONTOUX**. Chacun des associés pourra faire usage de la signature sociale, mais elle n'obligera la Société que lorsqu'elle aura pour objet des affaires qui l'intéressent.
Le siège de la Société est fixé à Sisteron, au moulin de la Cazette.
Le capital social est fixé à 30.000 francs, apportés à concurrence d'un tiers par chaque associé. Le dit capital est susceptible d'augmentation suivant forme indiquée à l'acte.
Deux expéditions de l'acte de Société ont été déposées le vingt-neuf août mil-neuf-cent-treize aux greffes de la Justice de Paix de Sisteron et du Tribunal de Commerce de Sisteron.

Pour extrait :
P. BOREL.

UN PRÊTRE indique gratuitement recettes infaillibles pour guérir *promptement* et *radicalement* l'Anémie, maladies de l'Estomac, du Foie, de l'Intestin, Diabète, Albumine, maux de Reins, maladies des Poumons et des Voies respiratoires, Coqueluche. Ecrire à l'Abbé LAURET, Curé d'Ervauville (*Loiret*).

MESDAMES pour *Douleurs, Irrégularités, Suppressions* ou tout **RETARD DES EPOQUES** adressez-vous de préférence *à un pharmacien* qui vous indiquera un produit sérieux et efficace. Ecrire en confiance LACROIX phien-spécialiste, Lille (Nord), qui vous enverra tous renseignements.

Etude de Me Pierre BOREL
Licencié en Droit, Notaire
à **Sisteron** (B-A)

VENTE
AUX ENCHÈRES
Publiques et Volontaires

Fixée au **Dimanche vingt-un Septembre** mil-neuf-cent-treize, à **deux** heures du soir en l'étude de Me **Borel.**

Des immeubles suivants sis à **Vilhosc** et appartenant à Madame Philomène **Mauduech,** épouse de Monsieur Clément **Bontoux**, employé au P.-L.-M., demeurant à Veynes.

PREMIER LOT
Un **petit domaine**, avec bâtiments d'habitation et d'exploitation, sis au quartier de Chantelabri. **4000** francs.

DEUXIEME LOT
Une **maison** avec terrain autour, sise dans le village de Vilhosc. **50** francs.

TROISIEME LOT
Vague, au quartier de Terrasse. **50** francs.

QUATRIEME LOT
Deux **parcelles de terre**, au quartier de Vouze. **100** francs.

CINQUIEME LOT
Labour au quartier du Grand-Pré. **20** francs.

SIXIEME LOT
Un **labour,** au quartier des Gorges du poirier. **25** francs.

SEPTIEME LOT
Vague, au quartier des Roubines. **100** francs.

HUITIEME LOT
Maison, au village. **100** francs.

NEUVIÈME LOT
Vague, au quatier de Mians. **50** francs.

DIXIÈME LOT
Blâche, au quartier de Chèrenove. **25** francs.

ONZIÈME LOT
Vague, au quartier des Cougnets. **30** francs.

DOUXIÈME LOT
Maison en ruine **5** francs.

TREIZIEME LOT
Terre à Champ-long **50** francs.

Immeubles à Entrepierres

QUATORZIÈME LOT
Bruyère, au quatier de l'Adrech. **100** francs.

QUINZIÈME LOT
Bois, au quartier de Grand-bois. **100** francs.

SEIZIEME LOT
Labour et **vague**, au Jas ou Pré Fauchier. **300** francs.

Pour tous renseignements s'adresser à Me **Borel**, notaire, chargé de la vente.

Pour extrait :
P. BOREL

Etude de Me PIERRE BOREL
Licencié en Droit, Notaire
à **Sisteron** (Basses-Alpes)

A VENDRE
DE GRÉ A GRÉ
Petite Maison bourgeoise

comprenant vestibules, salon, salle à manger, six chambres de maître, deux chambres de domestiques, cuisine, water-closet moderne, remise, deux écuries, caves, etc., sise à Sisteron.

Tout à l'égout, Electricité, vue sur la vallée de la Durance,

S'adresser à Me **Borel**, notaire à Sisteron.

Bulletin Financier

Les marchés étrangers sont soutenus mais absolument inactifs, le notre est hésitant et irrégulier.

Le 3 0/0, regagne 5 centimes à 88 40.

Les Fonds d'Etat étrangers sont plutot en hausse : Extérieure 89.97; Italien 95.95; Russe consolidé 92.55 ; Serbe 82.90; Turc 86.92.

Les établissements de crédit pour la plupart gagnent quelques points : Banque de Paris 1738; Crédit Lyonnais 1690; Société Générale 8s2 ; Comptoir d'Escompte 1060 ; Banque franco-américaine 475.

Pas ou peu de changements dans les valeurs de traction : Métropolitain 617; Nord-Sud 183 ; Omnibus 725; Thomson 770.

Les valeurs d'électricité onl toujours excellente allure : Distribution 677; Electricité de Paris 810; Jeumont 496.

Les valeurs russes se sont encore affaiblies : Hartmann 660; Maltzoff 913 ; Taganrog 673 ; Toula 1033; Tubes de Sosnowice 825; Briansk 489.

Le compartiment cuprrifère acceniue ses bonnes dispositions : le Rio 1943; Tharsis 193; Mount Elliot 143; Utta Copper 269.50.

Les valeurs de caoutchoucs n'ont pas bougé : Caoutchoucs 124; Malacca 159.

Parmi les titres de pétrole : le Naphte reprend à 707 ; Lianosoff 669.

NOVEL,
42, rue Notre-Dame-des-Victoires, Paris.

LA VIE HEUREUSE
du 15 août 1913

Au moment où une brillante garden party vient de clore la première « saison » mondaine de l'Elysée, toutes les femmes voudront lire le récit illustré d'*Une visite à Mme Poincaré* par Albert Flament, où elles trouverent les plus curieux détails inédits sur la façon dont la présidente entend son rôle de première maîtresse de maison de France. A ces pages fait suite une vivante Revue de l'actualité féminine : *Les Femmes des Balkans pendant la guerre*, des faits et documents émouvants ; *Auprès de Mlle Lily Boulanger*, la première lauréate du 1r Grand-Prix de Rome ; *Thérésa et le monde du Second Empire*, suite des mémoires inédits de la Reine de la chanson ; *Pour préserver la famille ouvrière*, étude précise et pittoresque à propos des nouvelles fondations de maisons ouvrières ; la *Vie à bord des yachts*, évocation des heures exquises du plus séduisant des sports ; la *Grande semaine de Deauville ;* les *Elégances dans la vie de château*, véritable cinématographe des grandes modes et du chic jusqu'à l'hiver ; telles seront, sans doute, les pages les plus goûtées de cette revue.

Et, avec des chroniques ou des nouvelles signées Marcelle Tinayre, Victor Margueritte, Henry Bidou, Sybil de Lancey, Henri L. de Pérera, la VIE HEUREUSE d'*Août* apporte en surplus à ses lecteurs.

Pour jouer la comédie de Salon, par André de Lorde, curieuse et dratique initiation à un art aimé entre tous.

La Première Partie — équivalent à 100 pages de livre — de l'*Empire du Diamant*, passionnant roman inédit de Valentin Wandelstamm, un des maîtres du roman policier.

Abonnement : Départements, 7 francs ; Etranger 9 francs ; le numéro 50 centimes.

LESSIVE PHÉNIX
ne se vend qu'en paquets de
1, 5 & 10 KILOGR.
500 & 250 GRAMMES
portant la Signature J. PICOT

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la
LESSIVE PHÉNIX

Chemins de fer de Paris-Lyon-Méditerranée

La Compagnie P. L. M. vient de publier une affiche à l'échelle de 1/50.000 représentant la vue en relief du *Massif du Mont Blanc* avec ses lignes électriques ou à crémaillère, ses routes, ses chemins, ses sentiers, ses pistes et ses refuges et présentant un grand intérêt pour les touristes qui désirent visiter cette célèbre partie des Alpes.

Cette affiche est envoyée sur demande affranchie, adressée au Service de la Publicité de la Compagnie P.L.M. 20, boulevard Diderot à Paris (XIIe) et acccompagnée de 2 fr. 50 en mandat-poste pour les envois à destination de la France et de 3 fr. en mandat poste international pour ceux à destination de l'Etranger.

* * *

Chemins de fer de Paris-Lyon-Méditerranée

GUIDE P.L.M. DES ALPES

La nouvelle édition du Guide P.L.M. des Alpes vient de paraître. Elle, contient outre de nombreuses illustrations en simili gravure 9 cartes en couleurs et un beau dépliant panoramique.

Le Guide P.L.M. des Alpes est en vente dans les bibliothèques des gares ; il egalement adressé franco à toute personne qui en fait la demande accompagnée de 0 fr.50 en timbres-poste au Service Central de l'Exploitation P.L.M. (Publicité) 20 Bd. Diderot à Paris.

RETARD des Epoques
MESDAMES, qui êtes inquiètes pour vos époques (douleurs, irrégularités, retards ou suppressions), quand vous aurez tout essayé sans résultat, *écrivez en toute confiance au* Dr du Laboratoire de Spécialités, 11, Bd Papin, Lille, *qui vous indiquera un moyen* efficace, garanti *et* sans danger.

ROYAL WINDSOR
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

Avez-vous des cheveux gris ?
Avez-vous des pellicules ?
Vos cheveux tombent-ils ?
Si oui, employez le ROYAL WINDSOR
Ce produit *par excellence* rend aux Cheveux gris leur couleur et leur beauté naturelles, arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Résultats inespérés. Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. Chez les Coiffeurs Parfumeurs, en flacons et demi-flacons. *Envoi franco du prospectus sur demande.* Entrepôt : 28, Rue d'Enghien, PARIS.

RICQLÈS Calme la Soif ASSAINIT L'EAU
RICQLÈS DIGESTIF Anticholérique
RICQLÈS PRÉSERVE DES EPIDÉMIES
RICQLÈS DENTIFRICE ET EAU de TOILETTE Antiseptique
RICQLÈS Seul Véritable ALCOOL DE MENTHE
RICQLÈS HORS CONCOURS PARIS 1900 2 GRANDS PRIX LIÈGE 1905

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER

ED. RAVOUX,
Grand'Place, 21, SISTERON
TOILES ET NOUVEAUTÉS
Ancienne Maison ESTELLON fondée en 1830

ESCOMPTE ET RECOUVREMENTS
Paiement de Coupons,
Ordres de Bourse au comptant,
Souscription aux émissions.

© VILLE DE SISTERON

Automobiles, Cycles, Motocyclettes.

'PEUGEOT'

HUILE, ESSENCE, STOCK MICHELIN

LOCATION AUTOMOBILES, prix très réduits

MACHINES A COUDRE

Francis JOURDAN succesr de H. Martel

Rue de Provence — SISTERON — Basses-Alpes

Epicerie-Droguerie Vve A. TURIN

Rue de l'Horloge — SISTERON

Spécialités de Café, Chocolats et Cacaos
Mastic pour le greffage ; Cire à cacheter les bouteilles
Légumes secs ; Morue 1er choix
Sulfate de fer et de cuivre ; Farine de lin ; Moutarde
Parfumerie ; Savons de toilette ; Bois et savon de Panama ; Essences
Alcool de Menthe ; Liqueurs ; Eau des Carmes
Teintures — Peintures — Antirouille. — Eponges

Bouillies pour le Sulfatage des Vignes

Droguerie Vve TURIN, rue de l'Horloge, Sisteron

NOUVEAUTÉS !
Demandez chez tous les Libraires
1° La colle blanche supérieure
" FIXOL "
Se fait en 2 grandeurs de flacons
0 fr. 95 et 1 fr. 90
La meilleure des colles actuelles
POUR TOUS USAGES
2° L'encrier breveté S. G. D. G.
Inversable à niveau constant
Le " PLENUM "
Se remplit une fois par an !
4 Modèles - 1 fr. 95 à 14 fr.
Le plus économique et le plus parfait des encriers actuellement en vente.
HACHETTE & Cie, ÉDITEURS

Produits Alimentaires

Hygiéniques et de Régime
pour
DIABÉTIQUES, DYSPEPTIQUES, ALBUMINURIQUES
et personnes souffrant de l'Estomac
TÉLÉPHONE 44-09

F. GIRAUD

124, Avenue Thiers, LYON

Pain mousseline
Flûtes mousseline
Biscottes mousseline
Céréaline au gluten
Céréaline au Cacao
Céréaline à la viande de bœuf
Semoules mousseline de gluten
Semoules mousselines torréfiées
Flocons mousseline d'avoine
Flocons mousseline d'orge
Flocons mousseline de lentilles
Farine mousseline torréfiée
Farine mousseline de lentilles
Farine mousseline de haricots verts
Crême mousseline d'avoine
Crême mousseline d'orge
Crême mousseline de riz
Crême mousseline de févettes

Petit bananin. — Flocons mousseline haricots et pois verts. — Farine mousseline pois verts. — Crème de banane ; Crème mousseline « Radix », au suc de carotte. — Crème mousseline de pommes reinettes — Crème mousseline d'Epinards. — Crème mousseline de châtaignes.

Les pains et les flûtes se font sans sel pour albuminuriques

La Maison F. GIRAUD a obtenu les plus grandes récompenses dans toutes les Expositions où elle a présenté ses produits

Les demander dans toutes les bonnes maisons d'Alimentation
Boulangeries, Epiceries, etc., etc,

EXIGER LA MARQUE

Seule Maison de vente à Sisteron :

Epicerie Centrale F. AUDIBERT, rue Droite, 43

Imprimerie Administrative & Commerciale

Pascal LIEUTIER, 25, rue Droite, SISTERON

Impressions commerciales et Administratives

TÊTES DE LETTRES — FACTURES — ENVELOPPES — MÉMORANDUMS

Labeurs - Circulaires - Carnets à Souches - Étiquettes

LETTRES DE MARIAGE, DE NAISSANCE ET DE DÉCÈS
CERTIFICATS DE VIE — MANDATS DE PAYEMENTS — CONVOCATIONS

CARTES D'ADRESSE — CARTES DE VISITE

Prix courants. — Affiches de tous formats

Fournitures Scolaires et de Bureaux

ENCRES DES MEILLEURES MARQUES

REGISTRES, COPIES DE LETTRES
TIMBRES EN CAOUTCHOUC

SOUS-MAINS ET SERVIETTES

Cahiers Écoliers - Crayons - Gommes - Encre à copier

Le gérant. Vu pour la légalisation de la signature ci-contre : Le Maire,

© VILLE DE SISTERON